

Informations de base	
<p>2016/2536(RSP)</p> <p>RSP - Résolutions d'actualité</p> <p>Mesures de la Commission pour se conformer à l'arrêt rendu dans l'affaire T-521/14 Suède contre Commission (obligation d'établir des critères pour les perturbateurs endocriniens)</p> <p>Subject</p> <p>3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)</p> <p>4.20 Santé publique</p>	<p>Procédure terminée</p>

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Santé et sécurité alimentaire	ANDRIUKAITIS Vytenis Povilas